

BESAN...SONS

UNIVERSITE SANS-PAPIERS

Ils étaient une dizaine, hier en début d'après-midi, à avoir répondu à l'appel du Réseau universités sans frontières qui, dans le cadre de sa Journée nationale d'action, invitait à une cérémonie de commémoration de l'expulsion de Joseph Kollie. Réunis devant l'amphithéâtre Donzel t à la faculté des lettres rue Mégevand, ils ont apposé une banderole au-dessus de l'entrée, rebaptisant les lieux « *Amphi Joseph Kollie, étudiant libérien de l'université de Franche-Comté expulsé le 10 février 2006 par la police de M. Sarkozy, ministre de l'Intérieur.* » L'occasion pour les militants du réseau de rappeler la situation de l'étudiant en question : arrivé en France en juillet 2002 avec un visa de 30 jours et une bourse de l'Etat français pour effectuer un stage, il fait une demande d'asile politique qui lui sera par deux fois refusée. La préfecture lui octroiera deux « *ultimes délais* » pour terminer son Deug d'anglais, mais refusera de lui en accorder un troisième pour passer une licence. Frappé d'un arrêté de reconduite à la frontière en octobre 2005, il sera arrêté et renvoyé en avion à Monrovia cinq mois plus tard.

Depuis son retour au Libéria, Joseph Kollie a obtenu quelques heures d'enseignement du français à l'université de Monrovia (qui lui rapportent environ 40 dollars par mois) et multiplié les démarches - jusqu'à présent en vain - pour tenter de revenir à Besançon où il souhaite cette fois se réorienter vers une licence de français langue étrangères. Son comité de soutien a lancé une pétition en indiquant que s'il revient ici « *Joseph a une promesse d'embuche au CCAS de Besançon pour financer ses études et il a également le soutien du président de l'Université.* »